



COMMUNE DE PLOUDALMEZEAU

Règlement Chasse aux Œufs de Pâques

Dimanche 5 avril 2026

Date : le dimanche 5 avril 2026

Lieu : Parc du Moulin Neuf

Horaires : De 10h00 à 12h00

Inscriptions :

Ce concours est ouvert à tous les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans. Les inscriptions sont gratuites et seront prises auprès du service communication de la Mairie par mail à communication@ploudalmezeau.fr ou au 02.98.48.05.50. Les inscriptions seront possibles jusqu'au 3 avril 2026 sous réserve qu'il y est assez de place ou sur place jusqu'à 10h (départ).

Les informations suivantes devront être communiquées lors de l'inscription :

- Nom, Prénom
- Âge
- Contact du représentant légal

Conditions d'accès

Le périmètre de la Chasse aux œufs concerne la moitié du Parc du Moulin Neuf. Pour les moins de 6 ans, l'accès au site sera autorisé uniquement aux enfants accompagnés d'un adulte. Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents ou de leurs tuteurs légaux ; tous s'engagent à respecter les parterres, pelouses et diverses plantations du Jardin du Moulin Neuf.

Déroulement du concours :

À chaque départ de Chasse aux œufs, une centaine d'œufs est cachée dans la zone. Trois départs seront donnés : **le premier à 10h00, puis à 10h45 et le troisième à 11h30**. Chaque participant ne pourra participer qu'à **une seule des trois Chasses aux œufs**. Une marque sera apposée sur la main des participants au moment du départ.

Chaque Chasse aux œufs dure 30 minutes. Chaque enfant peut ramasser au maximum 3 œufs. À chaque Chasse aux œufs, des œufs de trois couleurs seront cachés (bleu, rose et jaune), ainsi qu'un **œuf d'or**. Ceux-ci permettent aux enfants qui les trouvent de remporter un des gros œufs en chocolat offert par la Mairie.